

multipliant les mesures de sécurité sociale. Plus on augmente le nombre des choses essentielles dont le coût est assumé par un régime d'assurance ou par le gouvernement, plus on contribue à résoudre les problèmes avec lesquels notre population est aux prises.

Aujourd'hui, alors que le coût de la vie est élevé et que les gens se demandent comment vivre avec un faible revenu, la mesure qui devrait venir en tête de liste c'est le programme d'assurance frais médicaux. Au lieu d'en remettre la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 1968, le ministre devrait avoir assez de prévoyance et de détermination pour dire que cette date doit être fixée au 1^{er} janvier 1967 au plus tard.

Les Canadiens éprouvent des difficultés parce que les frais médicaux augmentent. Ils sont obligés d'hypothéquer leur avenir pour obtenir les soins médicaux dont ils ont besoin et nombre d'entre eux doivent s'en passer.

Ceux qui souffrent ainsi sauront que le groupe à blâmer est le parti libéral car c'est lui qui traite le Canada aussi durement.

• (5.10 p.m.)

Voici la troisième raison pour laquelle j'ai dit qu'aujourd'hui est un jour bien triste dans l'histoire du Canada et du Parlement. L'odieuse de cette décision ne rejaillit pas seulement sur le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et sur le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand), ainsi que sur les députés d'Hamilton-Est et d'York-Scarborough, et sur ceux qui sont convaincus de la nécessité immédiate du programme d'assurance frais médicaux; il mais ne sont pas disposés à y donner suite; il ne rejaillit pas seulement sur le gouvernement libéral et le parti libéral mais, aux yeux du pays, sur le parlement, la politique et la démocratie elle-même. Nous en souffrons tous. Peu importe que le reste des députés doivent essayer sans raison les critiques des gens; le vrai sujet d'inquiétude c'est que pareille décision ébranle la confiance des Canadiens dans le système démocratique. Les gens doivent pouvoir compter au moins sur l'intégrité et la stabilité du mécanisme politique.

Le parti libéral nous fait des promesses depuis 47 ans. Celles de sa campagne électorale de l'année dernière étaient très fermes, mais il ne les a pas tenues. Ceux qui siègent du côté du gouvernement et qui aiment à prononcer des discours sur l'importance du Parlement et sur la façon d'en préserver le prestige ont l'occasion d'accomplir quelque chose, pourvu qu'ils tiennent parole dans

cette affaire fort importante. Voilà les trois principales raisons pour lesquelles je pense que nous vivons des jours tristes de notre histoire.

Deux mots sur l'autre point, car j'ai dit que j'y reviendrais: aux yeux de la population canadienne le parti libéral est enfin démythifié. On nous dit depuis des décennies que le parti libéral est celui du travail de la sécurité sociale et du progrès. Tout le monde connaît les pressions qu'on a dû exercer pour tirer quelque initiative du parti libéral, mais, en fait, il y a 47 ans, comme en fait foi le compte rendu des délibérations du congrès de 1919, que le parti libéral a crié sur les toits son engagement relatif aux pensions de vieillesse, à l'assurance-chômage et à l'assurance frais médicaux.

Huit ans plus tard, en 1927, la première loi sur la pension de vieillesse entra en vigueur au Canada. Vingt et un ans plus tard, en 1940, ce fut le tour de l'assurance-chômage, et il semble bien qu'il faudra attendre au moins cinquante ans avant que l'assurance frais médicaux devienne réalité au Canada. Peut-être cent ans, dit le député de Peace-River (M. Baldwin). La population canadienne voit bien, monsieur l'Orateur, le mythe, la supercherie, l'illusion de croire que le parti libéral est le parti du progrès ou du libéralisme. Il n'est pas étonnant que les libéraux aient eu des ennuis lors de leur congrès ces derniers jours. Leur replâtrage de structures lézardées, les vivats attendris destinés à leurs chefs, ne dissimulent pas le malaise que ressentent les vrais libéraux, car ils ne peuvent évidemment compter sur leur parti pour mettre en œuvre les politiques officiellement entérinées par leur chef.

Monsieur l'Orateur, nous avons des difficultés, non seulement par suite du retard apporté à l'application du régime d'assurance frais médicaux, mais à cause du temps pris par le gouvernement à soumettre la mesure législative visant les travailleurs. Nous devons étudier de nouveau le régime de sécurité de la vieillesse. Il a fallu des années pour abolir l'évaluation des ressources, mais voilà que ce gouvernement parle d'augmenter les allocations à la vieillesse, en y rattachant l'évaluation des ressources. C'est faire marche arrière, et le parti libéral n'est pas un parti progressiste mais rétrograde. Il arrive à se maintenir au Canada en se disant un facteur d'unité nationale. Il s'évertue à protéger tant bien que mal sa propre unité, mais cela amènera peut-être le pays à comprendre, comme Peter Newman l'a dit l'autre soir à la